

Les aides publiques de l'agriculture : une opportunité de réorientation des exploitations



*"Si tu ne sais pas où tu vas,
t'es sûr d'arriver ailleurs."*

Les soutiens financiers versés aux agriculteurs sont souvent vécus (à tort ?) comme un mal nécessaire. Longtemps le slogan "des prix plutôt que des aides" a été au cœur des revendications des syndicats agricoles, exprimant ainsi l'inconfort des agriculteurs face à ces soutiens. Soulignons quand même l'incohérence de cette attitude. Dès que la conjoncture économique et climatique est défavorable à l'activité agricole, les mêmes forces de pression syndicales sont très enclines à réclamer des aides financières à l'État ou à l'Union Européenne. À juste titre bien souvent ! Pour disculper le monde agricole, est ce que EADS, le consortium européen de l'aéronautique, se sent dévalorisé par les aides publiques qu'il reçoit pour financer une partie des coûts de développement de l'Airbus ?

Dans le secteur industriel, les soutiens publics sont perçus comme une opportunité de développement ou de redéploiements de l'activité de l'entreprise. Pourquoi ne pas positiver les aides en agriculture pour permettre une réorientation de l'exploitation, dans une logique de projet.

L'avenir incertain des soutiens et des budgets agricoles oblige certainement à penser l'utilisation de ces ressources financières. En d'autres termes, comment optimiser son système de production pour tirer profit des aides ?

Avec 10 ans de recul, on observe que les premiers Contrats Territoriaux d'Exploitation (les fameux CTE) ont eu un effet levier majeur pour les producteurs qui avaient la volonté de faire bouger leur système, que ce soit sur le plan technique (autonomie alimentaire des troupeaux, techniques culturales simplifiées) ou par la diversification des productions et la recherche de valeur ajoutée. Une grande partie des conversions en agriculture biologique ont été enclenchées grâce à des faisceaux d'aides publiques.

On oublie souvent qu'aux soutiens européens, s'ajoutent des politiques nationales (c'était le cas pour les CTE) mais aussi de plus en plus de soutiens régionaux, locaux. Les Collectivités Territoriales ont un poids non négligeable à travers les politiques rurales dans la mobilisation de soutiens à destination des exploitations.

Notons d'ailleurs derrière ces soutiens, les cahiers des charges, en d'autres termes les retours attendus en contre partie, sont souvent bien plus explicites qu'au plan européen. Ils ont le mérite de préciser les choix de production et d'encourager les producteurs à s'engager dans une démarche de projet. Comme le dit judicieusement Raymond Levallois, le père de la gestion agricole au Québec "Si tu ne sais pas où tu vas, t'es sûr d'arriver ailleurs".

Les politiques de soutien organisées sous forme contractuelle présentent l'avantage de faire réfléchir sur le projet d'exploitation à moyen terme. Les MAE (Mesures Agro Environnementales), souvent décriées, sont l'exemple même d'outils de réorientation de l'exploitation.

Le cercle vertueux des aides publiques

La PAC 2013 devrait être l'occasion pour les agriculteurs de redéfinir leur situation vis-à-vis des soutiens publics.

En premier, de mesurer la sensibilité aux aides dans l'équilibre économique de l'exploitation.

Ensuite, considérer qu'une partie de ces soutiens doit servir à financer l'orientation et le développement et non le fonctionnement de l'entreprise.

En clair, ne plus considérer que les soutiens sont seulement un complément au produit d'exploitation. On obtiendrait alors une véritable utilité des aides avec des agriculteurs décomplexés, assumant le soutien reçu pour les biens (alimentation) et les services (aménagement des territoires) qu'ils fournissent collectivement à la Société.

Jacques MATHÉ
jmathe@pch.cerfrance.fr

